

**UDTL**Université Drouaise du Temps Libre
apprendre, transmettre, bien être**FICHE ADHÉSION ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026 - 2027** nouvelle adhésion renouvellement adhésion nouvelle adhésion après arrêt

Mme / Mr Nom : _____ Prénom : _____

Adresse n° : _____ voie : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Courriel : _____ @ _____

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : ____ / ____ / ____

Situation familiale : en couple célibataire veuf/veuve**Vos compétences que vous souhaiteriez mettre au service de l'UDTL**

- participation au Conseil d'Administration
- animation d'une activité - préciser _____
- compétences informatiques
- autres - préciser _____

ADHÉSION		ACTIVITÉS	
	coût annuel		coût annuel
adhésion année 2026 - 2027 : 40 € ou adhésion de soutien : 60 € (donnant droit à un avoir fiscal de 20 €)		total activités	

établir à l'ordre de l'UDTL un chèque : Adhésion + Activités

- Droit à l'image** cochez cette case si vous vous opposez à la publication écrite ou informatique par l'UDTL de photographies et vidéos sur lesquelles vous pourriez apparaître
- Com.** cochez cette case si vous acceptez d'être correspondant(e) de l'UDTL auprès de votre mairie (bulletins de liaison, informations et documents divers,...)

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions de fonctionnement et des tarifs des activités de l'UDTL, et les ac

date	signature

Enregistrement adhésion

ACTIVITÉS

Intitulé	Intervenant	Seuil (a)	Jour	Fréquence	Heure		Coût annuel	Obs (b)	Report coût
					déb	fin			
1 - ACTIVITÉS ARTISTIQUES									
Aquarelle	Mme Metzger	9	Mardi	Hebdo.	09:30	11:30	220,00 €		
Art floral	Mme Froissart	17	Jeudi	Mensuel	16:00	17:30	35,00 €	7	
Dessin	Mme Pustoc'h	8	Vendredi	Hebdo.	09:30	11:30	220,00 €		
Pastel	Mme Metzger	9	Jeudi	Hebdo.	09:30	11:30	220,00 €		
Peinture	Mme Pustoc'h	8	Lundi	Bimens.	09:30	11:30	110,00 €		
Peinture	Mme Pustoc'h	9	Lundi	Hebdo	09:30	11:30	220,00 €		
Peinture	Mme Maury	10	Mercredi	Bimens.	14:00	16:00	110,00 €		
Peinture	Mme Maury	10	Mercredi	Hebdo.	14:00	16:00	220,00 €		
Relooking de Meubles	Mme Marchais		Mardi	Mensuel	15:00	18:00	15,00 €	1 - 8	
Restauration de sièges - 1a	M. Neveu	9	Jeudi	Hebdo.	10:00	13:00	220,00 €	2	
Restauration de sièges - 1b	M. Neveu	9	Jeudi	Hebdo.	14:00	17:00	220,00 €	2	
Restauration de sièges - 2a	M. Neveu	9	Jeudi	Hebdo.	10:00	13:00	220,00 €	3	
Restauration de sièges - 2b	M. Neveu	9	Jeudi	Hebdo.	14:00	17:00	220,00 €	3	
Vitrail	Mme Chesneau	8	Mercredi	Bimens.	16:15	19:15	250,00 €		
2 - ACTIVITÉS LITTÉRAIRES									
Liberté d'écrire	Mme Pitou		Mercredi	Bimens.	09:15	11:45	35,00 €	1	
Littérature française	M. Mas	14	Mardi	Hebdo.	15:30	17:00	150,00 €		
Plaisir d'écrire	Mme Pitou		Mercredi	Bimens.	09:30	12:00	35,00 €	1	
3 - ACTIVITÉS LINGUISTIQUES									
Allemand (débutant)	M. Wuiard		Mardi	Hebdo.	13:30	14:45	135,00 €	20	séances
Allemand (faux-débutant)	M. Wuiard		Mardi	Hebdo.	14:45	16:15	160,00 €		
Anglais (initiation)	M. Javon		Mardi	Bimens	13:30	14:45	80,00 €		
Anglais A1 - A2(débutant-faux D)	Mme Desseignet	7	Mercredi	Hebdo.	13:30	15:00	200,00 €		
Anglais B2 C1 (confirmé)	Mme Di Filippo	10	Jeudi	Hebdo.	10:30	12:00	200,00 €		
Anglais B2 (avancé)	Mme Di Filippo	10	Vendredi	Hebdo.	14:00	15:30	200,00 €		
Anglais B1 (intermédiaire)	Mme Walter	11	Mardi	Hebdo.	10:30	12:00	200,00 €		
Espagnol B2-C1 (avancé)	Mme Gaudou	9	Vendredi	Hebdo.	10:00	11:30	200,00 €		
Espagnol A2-B1 (Faux-débutant)	Mme Gaudou	9	Vendredi	Hebdo.	11:30	13:00	200,00 €		
Espagnol A1-A2 (déb/fx déb.)	Mme Gaudou	9	Mardi	Hebdo.	14:00	15:30	200,00 €		
Italien A2 (faux-débutant)	Mme Boullais		Mardi	Hebdo.	14:00	15:30	200,00 €		
Italien A1 (débutant)	Mme Boullais		Mardi	Hebdo.	15:30	16:45	170,00 €		
Italien B1 (intermédiaire)	Mme Herce	8	Mardi	Hebdo.	17:00	18:30	200,00 €		
4 - ACTIVITES DIVERSES									
Groupe Intergénération	M. Rive			Autre					
Conférences	M. Laye		Jeudi	Hebdo	14:30	16:30	35,00 €	1	
							<i>Coût total activités 1-2-3-4</i>		

a : seuil d'ouverture (nombre de participants minimum à l'activité)

b : voir observations page 4

Intitulé	Intervenant	Seuil (a)	Jour	Fréquence	Heure		Coût annuel	Obs (b)	Report coût
					déb	fin			
5 - ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE BIEN-ÊTRE									
Aquagym - 1	M. De Gracia	15	Mercredi	Hebdo.	12:30	13:30	245,00 €	4	
Aquagym - 2	M. De Gracia	15	Mercredi	Hebdo.	13:40	14:40	245,00 €	4	
Aquagym - 3	M. De Gracia	15	Mercredi	Hebdo.	14:50	15:50	245,00 €	4	
Aquagym - 4	M. De Gracia	15	Vendredi	Hebdo.	15:00	16:00	245,00 €	4	
Danse en ligne débutant	Mme Labbé	10	Jeudi	Hebdo.	14:00	15:00	95,00 €		
Danse en ligne confirmé	Mme Labbé	10	Jeudi	Hebdo.	15:00	16:00	95,00 €		
Gym prévention santé	M. Argentin	10	Vendredi	Hebdo	09:00	10:15	115,00 €		
Gym prévention santé	M. Argentin	10	Vendredi	Hebdo	10:30	11:45	115,00 €		
Gym Mémoire	Mme Chotard	10	Lundi	bimens	14:30	16:00	100,00 €		
Gym senior - 1	M. De Gracia	12	Lundi	Hebdo.	09:00	10:30	140,00 €		
Gym senior - 2	M. De Gracia	12	Jeudi	Hebdo.	10:00	11:30	140,00 €		
Gym Tonic/Yoga	M. Argentin	10	Mardi	Hebdo.	17:00	18:30	140,00 €		
Marche douce et découverte	M. Botvinik		Lundi	Bimens.	14:00	16:00	15,00 €	1	
Pilates - 1	M. De Gracia	11	Lundi	Hebdo.	10:30	12:00	155,00 €		
Pilates - 2	M. De Gracia	11	Mardi	Hebdo	10:30	12:00	155,00 €		
Qi Gong 1	Mme Raymond	8	Jeudi	Hebdo	09:45	10:45	135,00 €		
Qi Gong 2	Mme Raymond	8	Jeudi	Hebdo	11:00	12:00	135,00 €		
Randonnée pédestre - A	Mme Richard		Lundi	Autre	14:00	17:00	15,00 €	1	
Randonnée pédestre - B	M. Belle		Lundi	Autre	14:00	17:00	15,00 €	1	
Sophrologie - 1	Mme Lamotte	9	Lundi	Hebdo	09:30	11:00	180,00 €		
Sophrologie - 2	Mme Pasquiet	9	jeudi	Hebdo	09:30	11:00	180,00 €		
Yoga - 1 (doux)	Mme Desvaux	10	Jeudi	Hebdo	09:15	10:45	155,00 €		
Yoga - 2	Mme Desvaux	10	Jeudi	Hebdo	17:30	19:00	155,00 €		
Yoga - 3	Mme Marois	14	Vendredi	Hebdo.	10:00	11:30	155,00 €		
Yoga - 4	Mme Marois	14	Vendredi	Hebdo.	11:30	13:00	155,00 €		
Yoga - 5	Mme Desvaux	10	Samedi	Hebdo	10:00	11:30	155,00 €		
6 - SCIENCES HUMAINES ET TECHNOLOGIQUES									
Bridge Débutant	Mme Coolen		Jeudi	Hebdo.	16:00	18:00	35,00 €	1	
Bridge confirmé	Mme Coolen		Jeudi	Hebdo.	14:00	16:00	35,00 €	1	
Cinéma	Mme Vaux-Deve	8	Lundi	Hebdo.	10:00	11:00	130,00 €		
Civilisation japonaise	M. Buisson	12	Mercredi	Bimens.	16:00	18:00	140,00 €		
Généalogie - Histoire locale	M. Lenud	7	Mercredi	Bimens	14:00	16:00	130,00 €		
Géopolitique (actualités)	M. Duquesnoy	7	Vendredi	Bimens	09:30	11:30	130,00 €		
Histoire du Colonialisme Français	M. Duquesnoy	7	Vendredi	Bimens	09:30	11:30	130,00 €		
Histoire - 1	Mme Domagalski	10	Mercredi	Mensuel	14:00	16:00	95,00 €		
Histoire - 2	Mme Domagalski	10	Mercredi	Mensuel	16:00	18:00	95,00 €		
Histoire de l'art - 1	Mme Pineau-Farge	13	Vendredi	Hebdo.	13:30	15:30	200,00 €		
Histoire de l'art - 2	Mme Pineau-Farge	13	Vendredi	Hebdo.	15:30	17:30	200,00 €		
Histoire de la medecine	M. Berjot		Jeudi	Bimens	11:30	13:00	135,00 €		
Histoire locale	M. Fressonnet	13	Jeudi	Bimens	11:30	13:00	100,00 €		
Histoire des religions	Mme Clément	8	Lundi	Bimens	14:30	16:30	135,00 €		
Promenades Botaniques	M. Bock		Mercredi	Hebdo.	14:00	17:30	0,00 €		
Informatique - 07/10-02/12/26	M. Boyer		Mercredi	Autre	09:30	11:00	30,00 €	1 - 5	
Informatique - 06/01-10/02/27	M. Boyer		Mercredi	Autre	09:30	11:00	30,00 €	1 - 6	
a : seuil d'ouverture (nombre de participants minimum à l'activité)						<i>Coût total activités</i>			
b : voir observations page 4									

Observations

1	Forfait ne donnant pas droit à remboursement	5	Informatique Initiation 24/09/2025 au 10/12/2025
2	Sessions 1a et 1b du 01/10/2025 au 22/01/2026	6	Informatique Initiation 07/01/2026 au 25/03/2026
3	sessions 2a et 2b du 29/01/2026 au 28/05/2026		Prévoir 32 € à chaque cours pour l'achat des fleurs et fournitures par Mme Froissart
4	Etant donné la grande fréquentation de cette activité, il y a lieu de préciser votre ordre de préférence		Prévoir 38 € à chaque cours pour l'achat des fleurs et fournitures par Mme Marchais

Extrait du règlement intérieur de l'UDTL

Adhésion à l'UDTL

Le programme des activités est déterminé chaque année par le Conseil d'Administration. Les activités et cours sont annuels sauf sessions inférieures à l'année universitaire. Ceux soumis au règlement d'un droit d'inscription sont ouverts à condition d'avoir un nombre suffisant d'inscrits arrêté annuellement par le Conseil d'administration, 10 jours avant le début du cours.

Pour être adhérent à l'UDTL il faut s'acquitter d'une cotisation annuelle qui ne peut être ni fractionnée, ni remboursée.

Pour participer aux enseignements et activités de l'UDTL chaque adhérent doit être à jour de sa cotisation pour l'année concernée et acquitter une participation financière spécifique par activité suivie.

Sur présentation de leur carte, les adhérents des autres UTL sont dispensés de la cotisation et n'ont à s'acquitter que du montant des activités auxquelles ils s'inscrivent, la priorité restant aux adhérents de l'UDTL

Régime des droits d'inscription

Pour les activités, le montant de la participation financière est fixé par le Conseil d'administration.

Celui des cours et ateliers ainsi que l'effectif d'ouverture sont calculés en fonction des contraintes spécifiques nécessaires à certains apprentissages, des conditions d'intervention des formateurs et du seuil d'équilibre financier arrêté chaque année par le Conseil d'administration.

Toutefois, dans le cas où l'effectif d'ouverture n'est pas atteint et si les adhérents le souhaitent, un cours ou un atelier non spécifique déjà ouvert pourrait fonctionner avec un effectif au moins égal à 8 inscrits. Dans ce cas une majoration définie par le Conseil d'administration sera appliquée. Elle sera calculée pour que le produit global du groupe soit équivalent à celui d'un groupe d'effectif acceptable.

Assurances

L'association souscrit les contrats d'assurances pour garantir sa responsabilité civile et protéger ses adhérents, salariés et bénévoles ainsi que les intervenants extérieurs dans le cadre des activités de l'UDTL.

Chaque adhérent, participant à une activité doit être assuré personnellement et avoir une couverture "assurance responsabilité civile".

Stationnement dans la cour

Pour respecter les exigences de la commission de sécurité, un passage, au droit de la grille, devra toujours être disponible pour l'accès des véhicules de sécurité et de secours.

Seuls sont autorisés à stationner dans la cour la secrétaire et le président. En cas de besoin, l'arrêt minute est toléré